

République Française
Département du Loiret



Extrait du Registre des Délibérations de la Commune de Villemandeur séance du Mardi 31 Juillet 2018

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 31 Juillet 2018

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	22	29

Vote
A l'unanimité
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 06/08/2018
Et
Publication du : 03/08/2018

L'an deux mil dix-huit, le trente et un Juillet à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Villemandeur s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame SERRANO Denise, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/07/2018. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/08/2018.

Présents : Mme SERRANO Denise, Maire, M. TOURATIER Claude, Mme GADAT-KULIGOWSKI Brigitte, M. COULON François, Mme CHATON Annick, M. SIMON Patrice, M. DUPORT Jean-François, Mme DE MEDTS Michelle, Mme DOUCET Denise, M. PELLETIER Alain, Mme CANGE Josiane, Mme LECONTE Catherine, Mme RODRIGUEZ Nathalie, Mme TINSEAU Marie-Claude, Mme CHUDY Chantal, M. PRIGENT André, Mme BALOCHE Nicole, M. ESCUDIÉ Jacques, Mme GAUTHIER Adeline, M. FLEURIET Gilles, Mme BIZET Elisabeth, M. WATELLE Jean-Marc

Excusés ayant donné procuration : M. CAYON Paul à M. PELLETIER Alain, M. LEMAIRE Jean-Claude à Mme DE MEDTS Michelle, Mme RÉBY Marie-Claude à Mme DOUCET Denise, M. LINARD Alain à Mme CANGE Josiane, M. MICHELAT Jean-François à Mme RODRIGUEZ Nathalie, Mme ROUELLE Evelyne à Mme CHUDY Chantal, M. FERRARI Claude à Mme TINSEAU Marie-Claude

Absents :

A été nommé(e) secrétaire : Mme CANGE Josiane

2018-076 – RÉVISION DES TARIFS DE LOCATION DU CHÂTEAU DE LISLEDON EN VUE D'UNE HARMONISATION AVEC CEUX DE LA SALLE DE LISLEDON

Par délibération n°2015 026 du 24 mars 2015, le Conseil Municipal avait fixé les nouveaux tarifs de location du château de Lisledon, et plus particulièrement sur l'ensemble du rez-de-chaussée, les tarifs de location de l'étage restant inchangés (tarifs fixés par délibération n°10 du 23 juin 2009) suite à la réunion de l'ensemble des salles du rez-de-chaussée du château.

Ainsi les tarifs en vigueur à ce jour sont les suivants :

Ensemble du rez-de-chaussée	Commune	Hors commune
1 journée	500 €	610 €
2 jours consécutifs	800 €	980 €
Etage grande salle	200 €	250 €
Etage petite salle	100 €	150 €
Château en totalité	1 500 €	1 600€
Caution	1 500 €	
Forfait de nettoyage pour local rendu anormalement sale	300 €	

La délibération n°10 du 23 juin 2009 avait fixé les tarifs de location de la salle de Lisledon de la manière suivante en ce qui concerne la salle, les vestiaires et les cuisines :

Salle + vestiaires + cuisines	Du lundi au vendredi		Samedi, dimanche et jours fériés	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
1 journée	350 €	450 €	450 €	550 €
2 jours consécutifs	560 €	750 €	750 €	900 €
Forfait pour vendredi 18h – 22h (en plus des jours du week-end)			100 €	100 €

La salle de Lisledon est d'une capacité de 300 personnes, l'ensemble du rez-de-chaussée du château de Lisledon est d'une capacité d'une centaine de personnes au plus, mais s'inscrit dans un cadre plus prestigieux.

Après analyse du marché existant, des retours des usagers, il semble judicieux d'harmoniser les tarifs du château avec ceux de la salle de Lisledon.

Ces tarifs, pour le rez-de-chaussée s'entendent vestiaires et cuisines compris.

Vu l'avis favorable de la Commission des Affaires Financières du 10 juillet 2018

En conséquence, le Conseil Municipal décide de fixer les nouveaux tarifs de location du château de Lisledon, à partir du 1er janvier 2019, de la manière suivante :

Ensemble du rez-de-chaussée	Du lundi au vendredi		Samedi, dimanche et jours fériés	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
1 journée	350 €	450 €	450 €	550 €
2 jours consécutifs	560 €	750 €	750 €	900 €
Forfait pour vendredi	100 €	100 €	100 €	100 €
Etage grande salle	200 €	250 €	200 €	250 €
Etage petite salle	100 €	150 €	100 €	150 €
Caution	1 500 €			
Forfait de nettoyage pour local rendu anormalement sale	300 €			

Envoyé en préfecture le 03/08/2018
Reçu en préfecture le 03/08/2018
Affiché le 
ID : 045-214503385-20180802-2018_076-DE

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/08/2018
Le Maire,

Signé par : Denise SERRANO
Date : 03/08/2018
Qualité : MAIRE


Denise SERRANO

